



Association « Pour St Pierre du Perray »

Où passe l'argent des St Perrayens ?

EDITORIAL Chers Habitants de St Pierre du Perray,

Après examen des comptes 2023 présentés au dernier Conseil municipal, nous avons pu constater que **les 2,5 millions d'€** donnés par l'agglo GPS pour la **rénovation de nos équipements sportifs ont été engloutis** dans la généralité des dépenses. Il ne reste en investissement que 600 000 € en fin d'année. Comment seront financées les réparations nécessaires du Gymnase Lachenal et du Parc des Sports le moment venu ? A quoi sert l'argent des St Perrayens ?

Certainement pas à entretenir les espaces verts, car nous avons tous pu constater depuis quelques temps que nous vivons dans une « **jungle** » sans nom, des herbes hautes, nids à tiques et cause de nombreuses allergies aux pollens. Et on va nous dire que c'est pour préserver la biodiversité ! Pas de cette façon ! Là, c'est du laisser-aller, un choix exprimé par le Maire de ne plus entretenir comme avant. Le résultat est déplorable.

Certainement pas non plus à informer les habitants correctement. En effet, lors des dernières élections, de nombreux habitants ont dû faire plusieurs bureaux de vote avant de trouver le leur. Ils n'avaient pas été informés des changements de bureau, qui parfois étaient très éloignés de chez eux. Ce n'est pas normal. Il faudrait que la Mairie envoie de nouvelles cartes électorales aux habitants dont le bureau de vote a changé. Une carte de zonage des bureaux de vote serait aussi la bienvenue. Chacun doit pouvoir voter près de chez lui.

De plus, il manque des panneaux d'affichage libre dans tout le quartier « St Exupery rue des Cygnes » et du côté « Artenova » aussi. Ce quartier, maintenant urbanisé complètement, a le droit d'être informé comme les autres !

Catherine Aliquot-Vialat, Présidente de l'Association,
Maire de St Pierre du Perray de mars 2014 à juin 2020, Elue municipale

2 SUV Citroen C5 Aircross Hybride pour 84 000 € achetés en 2023 par la mairie, dont un SUV pour **M. Verots**.

En plus, **11 Dacia Spring électriques**, made in China, achetées également en 2023 pour 198 308 €. Au total, près de **300 000 € de voitures de fonction et de services**.

C'est beaucoup pour une seule année !

Il faudrait être plus économe avec l'argent communal, financé en majeure partie par les **Taxes Foncières** payées par les St Perrayens.

Projet ancienne mairie

Les habitants ont découvert lors de la réunion du 04 juin 2024, le projet de la municipalité concernant « l'espace ancienne mairie ». Le projet présenté de **38 logements locatifs, composé de 7 maisons accolées + 3 immeubles (31 appartements)** est jugé beaucoup **trop dense** par les habitants dans ce quartier pavillonnaire. Les riverains ne souhaitent que des maisons. La mairie voudrait récupérer 1,1 Million d'€ sur la vente de ce terrain, propriété de la commune, pour rénover la salle Jean Vilar.

Les habitants préfèrent un projet immobilier moins dense et proposent pour la rénovation de Jean Vilar de demander des subventions à l'Etat et de l'étaler dans le temps.

En aucun cas, l'avis général n'était de se contenter de réduire à 30 le nombre de logements, comme il est dit dans le **compte rendu mensonger en ligne** sur le site de la Mairie. 30 logements, c'est encore trop.

En effet, le problème principal est le fait que **ce projet ne prévoit qu'une place de stationnement par logement, alors qu'il en faudrait 2**, en plus des places visiteurs. Les rues adjacentes sont déjà saturées de véhicules dans ce quartier. La mairie doit revoir sa copie.



Si vous partagez nos idées, rejoignez-nous,
Adhérez ou faites un don à notre Association - bulletin sur notre site internet
tél. 06 75 98 40 45 Email : c.aliquotvialat@free.fr

www.facebook.com/c.aliquotvialat

www.pour-st-pierre-du-perray.fr



Grèves périscolaires : aucun service minimum Plusieurs grèves ont touché les accueils périscolaires à St Pierre du Perray : grèves à l'école Manuréva le mardi 19 mars 2024, puis le mardi 02 avril 2024. Conséquence, la mairie a fermé les accueils périscolaires du matin, du soir, et la restauration du midi ! Aucun service minimum mis en place. Une maman s'exprime : <i>« ça devient très compliqué d'être parent sur la commune de St Pierre du Perray ! Aucun service minimum pour nos enfants ! Comment faire quand on travaille ! Qu'on n'a pas de congés payés supplémentaires, pas de RTT, pas de famille à proximité et qu'on ne peut pas faire de télétravail ! C'est désolant ».</i> Du temps du mandat 2014-2020, des élus de notre groupe et du personnel administratif complétaient les effectifs des accueils pour assurer les gardes périscolaires dans les cas de grève, notamment sur le temps du midi. Mais ça, c'était avant !...	M. Verots, qui a enfin décidé d'établir son domicile à St Pierre du Perray en 2023, a fait rénover et agrandir de 50 m2 la maison qu'il a achetée dans le quartier Vieux Bourg Val de Rochefort. Or, une société qui est intervenue pour rénover sa maison, est la même que celle qui intervient pour rénover les écoles de St Pierre du Perray. Pour un Maire, ce n'est pas malin de faire intervenir pour son domicile, une entreprise qui travaille aussi pour la mairie. C'est malsain !...
Le Groupe d'élus majoritaire a diffusé un tract de campagne politique de 4 pages couleur sur papier glacé, en mars avril 2024, au nom de leur association « Ensemble », sans indiquer le nom et l'adresse de l'imprimeur comme l'impose la loi du 29 juillet 1881. La loi est pout tout le monde ! Nous avons déposé plainte à la gendarmerie ! Un tel papier glacé en couleur ne peut être édité que par un imprimeur professionnel. Qui est l'imprimeur ? Le même que celui de la mairie ? Qui a payé cette publication ? Ce n'est pas aux habitants de payer la campagne municipale de M. Verots et de son groupe !	Les moutons (disparus) de la plaine de jeu Manuréva Nous avons implanté, au cours du mandat 2014-2020, des moutons d'Ouessant à côté de la plaine de jeu Manuréva, une race rustique qui aime rester dehors par tous les temps. C'était une opération écologique, ludique pour les enfants, et blanche sur le plan financier, le prix de la prestation de la société ECO MOUTONS était équivalente au prix d'une tonte avec une tondeuse thermique (qui n'était plus à faire). Mais M. Verots les a fait supprimer à son arrivée en 2020. C'est une décision qui démontre le sectarisme et l'esprit étroit de cette équipe municipale.
Bulletin d'adhésion 2024 J'adhère à l'Association « Pour St Pierre du Perray » ☐ Adhésion pour une personne = 30 € ☐ Adhésion pour un couple = 50 € ☐ Adhésion tarif réduit (-25 ans, chômeurs,...) = 10 € ☐ Adhésion bienfaiteur = 100 € - Païement par chèque ou par virement bancaire (voir sur le site internet de l'Association Pour St Pierre du Perray) Je souhaite être actif au sein de l'Association : oui - non Fait à : date : Signature adhérent 1 : Signature adhérent 2 : Email 1 : Email 2 : Tél portable 1 : Tél. portable 2 :	à renseigner et renvoyer à : Association Pour St Pierre du Perray 9 avenue Manuréva 91280 Saint Pierre du Perray Augmentation phénoménale du prix des Concessions dans le cimetière En Conseil Municipal du 28 mars 2024, la municipalité a décidé des augmentations phénoménales sur les sépultures des défunts : • Pour les cases de columbarium, augmentation de + 62 % pour une durée de 15 ans et de + 34,5 % pour 30 ans, • Pour un terrain de 2 m2 dans le cimetière, augmentation de + 35 % pour une durée de 15 ans et de + 21 % pour 30 ans. M. Verots ne compte pas vous lâcher financièrement, même quand vous ne serez plus de ce monde.